



Rapport aux membres sur l'activité du Comité APE de Staël – 1^{er} semestre 2018-2019

Une première réunion a eu lieu avec **la Directrice Mme Arnold et certains doyens**, 2-3 autres suivront entre février et mai prochain. Ces réunions permettent de faire le tour des sujets, d'alerter la Direction sur des problèmes ou suggérer des mesures spécifiques.

Considérant **la dangerosité des accès** à l'Établissement depuis la Route de Saint-Julien et la route de Drize, et le peu d'effet des demandes initiées depuis plusieurs années par la Direction, nous avons contacté fin 2017 les autorités compétentes. Nous avons reçu en fin de semaine dernière du Service travaux entretien du Département des Infrastructures (DI) la confirmation qu'un miroir de sécurité sera installé dans le courant du printemps côté Route de Drize.

L'APE de Staël contribue par ailleurs à l'action de la Fédération des Associations de parents d'élèves du Post-Obligatoire à Genève (**FAPPO**), organisation faîtière en contact régulier avec Mme la Conseillère d'Etat en charge du DIP, la Direction du DIP, le D11 (Directions des 11 Collèges de Genève), et différents acteurs de l'instruction publique.

Les principaux sujets traités depuis la rentrée 2018 sous l'égide de la FAPPO sont les suivants :

Equité de traitement

Les diverses APE constatent en effet, au niveau des collèges :

- que des modalités d'enseignement divergentes ont cours dans une même matière au sein d'un même degré et même établissement
- que des exigences divergentes en termes de charge de travail et d'évaluation sont parfois notables entre enseignants d'une même matière dans un même degré et même établissement
- que par ailleurs les supports de cours pour une même matière dans un même degré sont parfois très disparates et hétérogènes dans l'enseignement d'une même matière sur l'ensemble du cursus scolaire.

Constatant un certain immobilisme sur le sujet, la FAPPO a sollicité une séance commune avec Mme Emery-Torracinta, la Direction du Secondaire II et une délégation du D11, qui s'est tenue en novembre dernier. Des avancées - partielles - sont à noter, de nouveaux contacts sont prévus.

Pour une école numérique

La FAPPO a inscrit dans ses missions l'exploitation des nouvelles technologies dans l'école publique genevoise, de la primaire au post-obligatoire, en matière de programmes scolaires, de supports de cours, de communication (de la part des établissements) et d'administration (dossiers des élèves). Elle a été auditionnée en novembre par une Commission du Grand Conseil sur la problématique du codage à l'école.

Sensibilisation à la violence en couple

Fruit d'un partenariat entre le DIP, une association active dans ce domaine et la FAPPO, une campagne de sensibilisation dans les établissements du secondaire II sera lancée dès le 21 janvier prochain, le CECG Madame de Staël étant le premier établissement à promouvoir cette campagne.